



## Repères pour les établissements

### Attestation de sensibilisation au numérique 6<sup>e</sup>

- Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, les établissements sont tenus de remettre à l'ensemble des élèves de 6<sup>e</sup> une attestation de sensibilisation au numérique, conformément à l'article L. 312-9 du code de l'éducation.
- Publiée en juillet 2025, la circulaire [Promouvoir un numérique raisonné à l'École](#) rappelle l'importance d'accompagner les élèves vers un usage réfléchi et responsable du numérique. L'attestation de sensibilisation au numérique en constitue l'un des premiers leviers.

#### Présentation des parcours Pix 6<sup>e</sup>

La délivrance de l'attestation repose sur **la passation de deux parcours Pix obligatoires** et d'un parcours de rattrapage facultatif. Les deux premiers parcours peuvent être réalisés dans l'ordre choisi par l'établissement.

#### 1. Parcours « Protection et sécurité »

##### Objectif: sensibiliser aux risques numériques et faire adopter les bons réflexes

- Lien CRCN: Domaine 4, « Protection et sécurité »
- 8 sujets du CRCN, 3 sujets spécifiques au cyberharcèlement et 2 sujets spécifiques au droit à l'image
- Ce parcours peut être intégré aux 10 heures annuelles consacrées à la prévention du harcèlement dans le cadre du **programme pHARe**.

#### 2. Parcours « Initiation aux compétences numériques »

##### Objectif: poser les bases d'une culture numérique

- Lien CRCN: Domaine 1, 2, 3 et 5
- 8 sujets issus de 8 des 16 compétences du CRCN

#### 3. Parcours de rattrapage

##### Objectif: offrir aux élèves n'ayant pas validé l'attestation après les deux parcours une nouvelle opportunité de l'obtenir.

- Il reprend les deux premiers parcours et propose seulement les épreuves non jouées ou non réussies;
- Il permet aux élèves de progresser et permet la délivrance de l'attestation;
- Il peut être repassé autant de fois que nécessaire.

## Obtention et délivrance de l'attestation

- L'attestation est délivrée automatiquement via Pix dès lors que l'élève obtient au moins 50% de réussite à l'issue de chacun des deux parcours obligatoires.
- Elle est automatiquement mise à disposition dans Pix Orga et peut être consultée depuis le profil de l'élève dans Pix.
- La remise officielle de l'attestation aux élèves peut être organisée par le chef d'établissement à l'issue des conseils de classe du 3<sup>e</sup> trimestre.

## Organisation et mise en œuvre

- Pour chaque parcours, les campagnes sont créées par l'établissement via Pix Orga.
- L'équipe pédagogique peut suivre l'avancée de la passation via Pix Orga.
- **Les parcours doivent être réalisés en établissement dans des temps d'apprentissages accompagnés d'un adulte.**
- Durée indicative: entre 20 minutes et 1 heure par parcours.
- Les enseignants peuvent inviter les élèves à consulter les ressources «réponses et tutos» disponibles lors des passations de parcours en cas de besoin
- La passation du parcours de rattrapage constitue une étape de remédiation pour permettre aux élèves en difficulté de progresser en vue de l'obtention de l'attestation.

## Ressources

### 1. Guides de déploiement

Le GIP Pix met à disposition [deux guides dédiés](#):

- **Un guide d'accompagnement pédagogique, destiné aux équipes éducatives;**
- Un guide technique pour le déploiement des parcours, à l'attention des référents Pix et des chefs d'établissement.

[Une vidéo de présentation de l'attestation](#) est disponible pour une intégration facile dans les ENT et communications des établissements à destination de l'équipe éducative, des élèves et des parents.

### 2. Capsules vidéo

Afin d'accompagner les élèves dans la passation du parcours « Protection et sécurité », une collection de 6 capsules vidéo a été réalisée en partenariat avec la CNIL, cybermalveillance. gouv.fr, e-enfance et le GIP Pix. Elles illustrent les sujets suivants:

- **Sujet 1:** [Connaître les recommandations pour le choix d'un mot de passe robuste](#);
- **Sujet 2:** [Identifier des situations d'arnaque par manipulation psychologique](#) (hameçonnage, usurpation d'identité, faux support informatique);
- **Sujet 3:** [Connaître les notions de données à caractère personnel, de recouplement et d'anonymisation](#);
- **Sujet 4:** [Connaître et utiliser la capacité du GPS et d'une adresse IP à géolocaliser un appareil](#);
- **Sujet 5:** [Maîtriser l'accès à ses données lors de l'installation d'une application](#);
- **Sujet 6:** [Reconnaître des situations de cyberharcèlement et savoir comment réagir](#).

Ces capsules vidéo sont accessibles via [la page éduscol consacrée aux compétences numériques des élèves](#) et dans les tutoriels associés aux épreuves. Elles constituent **un outil pédagogique utile** pour les enseignants et les équipes éducatives, que ce soit en préparation ou en suivi de la passation des parcours.

### 3. Journal de bord

Afin d'accompagner les professeurs dans la préparation de la passation des parcours en mobilisant ces capsules vidéo, un journal de bord, co-conçu avec les partenaires sus-cités, est mis à la disposition des équipes éducatives sur [la page éduscol consacrée aux compétences numériques des élèves](#).

### 4. Ressources complémentaires

- La page éduscol [Éducation et cybersécurité](#) rassemble les repères et ressources pour sensibiliser les élèves à la sécurité numérique. Elle rappelle que la cybersécurité fait partie intégrante de la citoyenneté numérique.
- Le guide [Parentalité numérique](#) réunit des ressources simples pour aider les familles à accompagner les usages numériques des enfants. Il propose des conseils pratiques autour de trois axes (citoyenneté numérique, écrans et protection) ainsi que les acteurs clés mobilisés.
- [Lutte contre le harcèlement: campagnes de sensibilisation](#) | Ministère de l'Éducation Nationale
- [Le Cyber Guide Famille](#), pour réviser ses connaissances en cybersécurité
- [Cyberharcèlement \(e-Enfance\)](#)
- [Le cyberharcèlement, c'est la faute des réseaux sociaux ? \(Trousse à projets\)](#)
- [Kit Ateliers - Bienvenue dans la vie numérique \(Internet Sans Crainte\)](#)
- [Connaître et utiliser la capacité du GPS et d'une adresse IP à géolocaliser un appareil \(CNIL\)](#)
- [10 conseils pour rester sur le net](#): Infographie CNIL
- [Les décodeuses du numérique](#) avec le livret d'accompagnement portant notamment sur la cybersécurité.
- [Les écrans: apprendre à s'en servir pour ne pas les subir](#) (CLEMI)

#### À noter

L'attestation de sensibilisation au numérique sera à renouveler par la passation de la certification Pix en classe de 3<sup>e</sup>, conformément à l'article L. 312-9 du code de l'éducation.